

DECLARATION UE DE CONFORMITE

Le fabricant RG SAFETY, 817, rue Nicéphore Niepce ZAC de la Fouillouse, 69800 SAINT-PRIEST CEDEX, FRANCE, déclare sous sa seule responsabilité, que l'équipement de protection individuelle neuf mentionné ci-après :

Chaussures de sécurité de la marque ERGOS référence **BARI 2 ESD S3S FO SR**
Code : 586166

- est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable : Règlement (UE) 2016/425 du 9 mars 2016 et aux normes nationales transposant les normes harmonisées **EN ISO 20345:2022**
- est identique à l'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type (module B) référence **359251101/OE** du **13 03 2025** délivrée par le laboratoire notifié n° 0498 :

RICOTEST
Via Tione, 9
37010 Pastrengo (VR), ITALIE

Fait à Saint Priest, le 27 Novembre 2025

Signé par et au nom de RG SAFETY
Audrey GIBOULET
Responsable Homologation MDD

A. GIBOULET

